ABROGEZ LA LOI SUR L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

PÉTITION ADRESSÉE À LA CHAMBRE DES COMMUNES DU PARLEMENT CANADIEN

Nous, soussignés, résidents du Canada, portons à l'attention de la Chambre :

QUE Énergie atomique du Canada limitée (EACL) est une société d'État canadienne dont une des activités principales est l'exportation de réacteurs CANDU ; et

QUE EACL reçoit des subventions des contribuables dans le cadre de la *Loi sur l'énergie nucléaire* et qu'elle a reçu plus de 16 milliards de dollars depuis 1952 ; et

QUE les réacteurs CANDU émettent des polluants radioactifs et qu'ils sont susceptibles de provoquer des accidents dont les conséquences seraient extrêmement graves et de contribuer à la prolifération des armes nucléaires ; et

QUE l'énergie nucléaire ne contribue pas à résoudre les problèmes causés par les changements climatiques et qu'il existe d'autres options d'économie d'énergie et de production d'énergie qui sont plus efficaces et plus sûres ; et

QUE les terrains appartenant à EACL sont contaminés par des déchets radioactifs qui doivent être isolés de l'environnement à perpétuité ;

PAR CONSÉQUENT, les pétitionnaires exhortent le Parlement à procéder à l'abrogation de la *Loi sur l'énergie nucléaire* dans le but de mettre fin au financement public de Énergie atomique du Canada limitée (EACL) et à légiférer pour que les déchets radioactifs qui contaminent les terrains de EACL soient isolés à perpétuité.

Signature	**Adresse en lettres moulées**	**Code postal**	**Nom en lettres moulées**

Une fois complété, SVP faire parvenir cet exemplaire de la pétition à :
Sierra Club du Canada, 412-1, rue Nicholas, Ottawa (Ontario) K1N 7B7